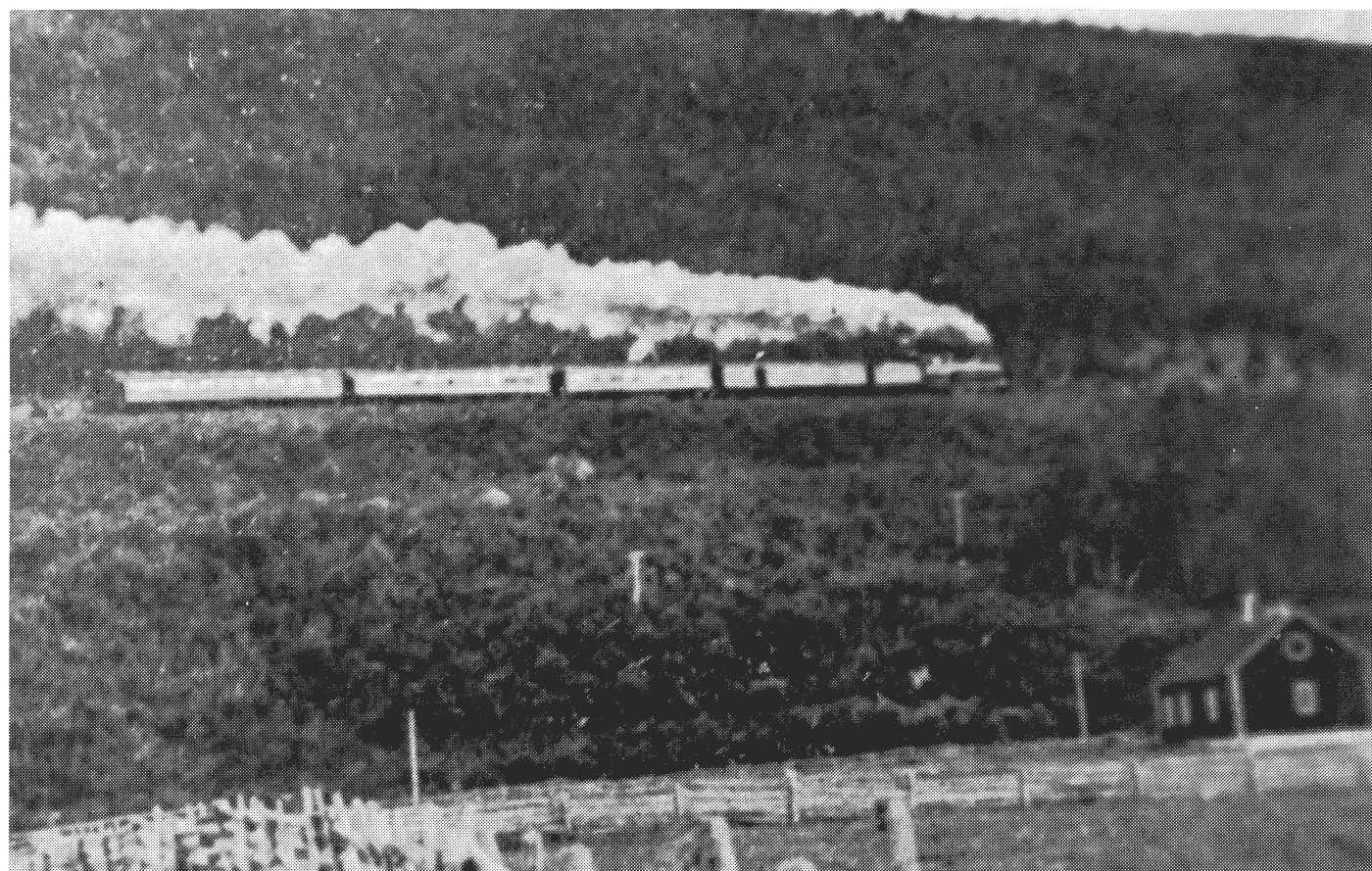




Construction du chemin de fer. 1877.



Les chars dans les Montagnes du Bic. Bic. 1925.

L'OPDQ et le développement régional

Le développement régional accapare beaucoup de temps et d'énergie dans le territoire du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Cela n'est un secret pour personne. En parcourant les quelques pages qui suivent, nous nous proposons de présenter l'O.P.D.Q. (office de planification de développement du Québec) par l'entremise de son directeur régional M. Jean-Paul Gendron.

L'objectif de cette rencontre avec M. Gendron consistait surtout à obtenir la version ou la vision de l'intervention gouvernementale, en particulier celle du Québec en matière de développement socio-économique pour la région 01.

Certes, l'O.P.D.Q. n'est pas le seul intervenant du gouvernement provincial dans ce secteur. Nous croyons cependant qu'il est apte à nous éclairer étant donné sa fonction de coordonnateur face à divers ministères à caractères socio-économiques. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet nous croyons pertinent de faire un bref survol historique de cet office rattaché au conseil exécutif.

Du COEB à l'OPDQ

En 1956 un groupe de leaders régionaux avait déjà pris conscience de la marginalité sociale et économique existante dans notre région en créant le conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent. Pour la Gaspésie et les Iles de la Madeleine, un autre groupe de leaders régionaux a fait de même en formant le conseil d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine. Invité par le Ministre provincial de l'Agriculture, Ministre-négociateur de la loi fédérale-provinciale ARDA (aménagement rural et développement agricole) le président du conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent, Me Georges-Henri Dubé reçoit le mandat d'établir en collaboration avec le CREEGIM un organisme de recherche chargé d'établir un plan directeur d'aménagement pour l'ensemble du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Nous sommes en 1963 et l'organisme créé fera époque sous le sigle B.A.E.Q. (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec). De 1963 à 1966 le B.A.E.Q. bénéficiant d'une somme de 4 millions provenant à part égale des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) élabore un plan d'aménagement avec des spécialistes qui devront travailler en étroite collaboration avec la population au moyen d'une enquête-participation.

L'objectif majeur du plan visait à: "atténuer, sinon faire disparaître, les disparités de revenus, de productivité et d'emplois existant entre cette région et la province. Le niveau de vie du territoire devait être comparable à celui de l'ensemble du Québec en 1982." (1)

Les quelques 2,500 pages du plan comprennent aussi dix grands objectifs:

1) "modernisation des secteurs de base traditionnels (agriculture, pêche et en partie forêt); 2) création d'activités dynamiques nouvelles (en tourisme, en industrie et le secteur minier); 3) valorisation de la main-d'oeuvre; 4) mise en place d'un cadre institutionnel de planification; 5) éclosion d'une conscience régionale; 6) structuration rationnelle de l'espace régional." (2)

Après la parution de ce volumineux rapport, il fallait passer à l'action pour tenter de réaliser ces objectifs. Deux organismes furent mis sur pied: le CRD (conseil régional de développement de l'Est du Québec) en 1968 et l'O.P.D.Q., mieux connu sous le sigle de l'ODEQ de 1968 à 1976.

A présent laissons la parole à M. Gendron.

Q.: M. Gendron où en est la réalisation des grands objectifs de développement proposés dans le plan du B.A.E.Q.?

"Le nombre d'unités de production agricole a diminué tandis que la moyenne de la superficie des unités exploitées a augmenté. Des 12,000 agriculteurs que compte la région en 1966 on les ramène à 6,000 ou 7,000, quelques années plus tard, mais chacun a une unité de production plus grande. C'est la proportion des producteurs agricoles qui vivent de leur unité de production qui augmente substantiellement. Cela veut dire que sur ces 12,000, 15% à peine vivaient de leur exploitation. En 1974, sur le 6,000 à 7,000 qui restent, le pourcentage de ces fermes rentables a presque doublé.

Dans le domaine forestier, il y a récupération des droits exclusifs que détenaient certaines compagnies forestières de l'Est du Québec. Il y a aussi la consolidation des usines de transformation des produits de la forêt. Cela devait moins bien marcher. Du côté minier il y eut tout un inventaire géo-physique et géo-chimique.

Dans le domaine des pêches, il y a aussi eu consolidation: modernisation de la flotte, possibilité d'en créer une hauturière. La consolidation visait à concentrer les activités de transformation des produits de la mer en créant des parcs industriels de la pêche.

Le tourisme a aussi fait l'objet d'une relance suite à l'amélioration du réseau routier du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Au niveau social, on a assisté à la mise en place de tout un réseau de services sociaux, consolidation des centres hospitaliers, mise en place de CISC et autres.

Puis, finalement fut créé un corps institutionnel: l'o.d.e.q. en 1968.

Ces actions engagées depuis 1968, le sont

grâce à l'Entente Canada-Québec qui correspond à 411.3 millions et 165 projets regroupés en 11 programmes.

Globalement, c'est la mise en place d'une infrastructure du développement socio-économique dans la région. J'entends surtout un réseau routier avec des parcs industriels, un réseau de services sociaux et de santé; en fait tout ce qu'on appelle les grandes infrastructures de développement."

Q.: M. Gendron, quel a été l'obstacle majeur que vous avez eu à surmonter?

"Je pense que la difficulté majeure qu'on rencontre, c'est de développer dans le milieu le sens de l'entrepreneuriat. Autrement dit, c'est ne pas attendre sur l'extérieur pour se développer. Je pense qu'il est utopique d'attendre, de penser que General Motor va venir partir une usine d'aluminium dans l'Est du Québec et que finalement la région va se développer avec le concours des multinationales. C'est rêver en couleur.

Le développement doit se faire par les gens de la place. Cela se vérifie d'ailleurs dans la région. De plus en plus de gens, de citoyens de la région s'improvisent comme entrepreneur, formateur, partent des projets, dont la plupart ont atteint le seuil de la rentabilité.

Q.: Nous en sommes à présent au stade où il faut meubler les infrastructures mises en place, avez-vous des projets spécifiques pour ce faire?

"Ce n'est pas le gouvernement qui initie les projets; les projets viennent de la base. A présent, on est doté de grandes infrastructures de développement. On a des aéroports, des ports de mer, des routes qui présentement sont adéquates bien qu'il y a encore place à l'amélioration. Nous avons toutes une série de programmes qui permettent la mise en valeur des lieux; ce qu'il faut c'est développer chez les gens une mentalité d'entrepreneur. Là, il s'agit vraiment de mettre sur pied des projets de transformation de produits manufacturiers, des projets d'implantation d'entreprise qui manufacturent, transforment, travaillent une ressource de base.

Il y a des choses à faire et de déjà faites dans le domaine des produits laitiers et des produits agricoles en général. C'est la même chose pour la forêt, dans le domaine minier c'est moins évident bien qu'il y aurait moyen de faire quelque chose. L'entrepreneuriat reste aussi à développer dans l'industrie n'ayant rien à voir avec les ressources physiques ou bio-physiques locales. Je pense à l'électronique, l'industrie mécanique ou des choses du genre.

En ce moment, il y a des programmes en cogitation auxquels participent plusieurs ministères.

Q.: Cela fait maintenant 11 ans que l'entente Canada-Québec a été signée, les infrastructures du développement régional semblent en place.

Où en est-on dans l'accomplissement du principal objectif du plan du BAEQ, à savoir l'amélioration du revenu per capita régional face à l'ensemble de celui du Québec?

"Une région comme la nôtre, une région périphérique va toujours rester marginale, nous sommes en dehors des circuits commerciaux. Quand les multinationales viennent ici c'est pour exploiter les ressources de bases souvent avec un minimum de transformation en région. Alors il va falloir que les gens de la région prennent la situation en main et se développent eux-même. C'est ce que j'en conclus; il n'y a pas de recette miracles, on a un taux de chômage élevé qui est le double de celui de la province. Il ne faut pas se faire d'illusion, cela risque de rester longtemps ainsi."

Q.: Est-ce qu'il y a quand même eu une certaine amélioration?

"Oui, il y a une amélioration dans le sens qu'on a suivi l'évolution du Québec en ce domaine du développement économique."

Q.: Est-ce qu'on a fait du rattrapage au niveau de l'emploi? Notre taux de chômage a-t-il évolué à la baisse face à celui du Québec?

"Du rattrapage comme tel non, mais ce qu'on a évité c'est que l'écart soit plus grand entre une région comme la nôtre et la moyenne du Québec. Ce que je veux dire par là, c'est que s'il n'y avait pas eu d'entente Canada-Québec; que s'il n'y avait pas eu des budgets spéciaux, du fond de développement et d'action du CRD, probablement que l'écart entre la moyenne québécoise et la situation régionale serait de loin, plus grand que présentement. On réussit à maintenir un écart stable entre la moyenne québécoise et la région. Ça c'est pas facile."

Q.: Quel support apportez-vous à la volonté populaire d'ouvrir un moulin à papier dans la Mata-pédia?

"Oui, sur le moulin de papeterie, nous avons payé l'étude de localisation de l'usine et d'autres petites études préalables. Le projet pourrait réussir en autant que la région s'implique et qu'on trouve un promoteur; il s'agit d'un projet d'environ 200 millions. Ce n'est pas un comité de citoyens qui peut assumer un projet d'une telle envergure. Ça prend des seniors dans le domaine des pâtes et papiers".

Q.: Quel qualificatif irait le mieux à notre région: développée, en voie de développement ou sous-développée?

"Une région en voie de développement, c'est une notion bien arbitraire. Si tu es en voie de développement, développée ou sous-développée, c'est toujours en fonction d'une autre. L'Est du Québec comparé à l'Afrique du Nord est une région développée. Si je prends l'Est du Québec et que je le

compare à la péninsule Ontarienne on est pas développé. Et si je compare notre région au dynamisme que l'on retrouve en Alberta on est en voie de développement. C'est une notion bien relative."

Q.: Le dernier cahier du CRIDEQ arrive à la conclusion que le Bas-St-Laurent n'est pas développé. Que pensez-vous de cette conclusion?

"C'est l'opinion des gens du CRIDEQ. Ils y ont droit. Il demeure que ce sont des indicateurs, s'il fallait prendre pour acquis tout ce qui est dit dans les études du CRIDEQ et dans les autres bureaux de recherche, je pense que la tendance serait une baisse évidente du moral. Mais il reste que ce qui est soulevé dans leurs études, nous permet, le temps venu, d'ajuster notre action.

Mais ce que je trouve souvent déplorable dans ces études, c'est qu'on se gargarise de statistiques déprimantes: taux de chômage élevé, taux d'activités et d'investissements bas, etc., etc. . . Finalement cela développe une psychose de la dépendance d'un sous-développement dans la région.

On pourrait plutôt regarder positivement ces données négatives. Il est vrai que nous sommes en deça de la moyenne québécoise en terme de développement économique, proposons alors des moyens de s'en sortir. Je souhaite que le CRIDEQ agisse plutôt dans ce sens."

Q.: Le C.R.D. (conseil régional de développement de l'Est du Québec) a quand même eu son importance dans la problématique du développement régional. Quelles relations existent-ils entre le C.R.D. de l'Est du Québec et l'OPDQ?

"Le C.R.D. est en principe un organisme de consultation sur les programmes de développement, retenu et mis de l'avant par l'OPDQ. Dans les faits, le CRD doit nous soumettre des avis, des points de vue, des opinions sur les programmes de développement qu'on entend mettre sur pied."

Q.: Les programmes de développement viennent directement de l'OPDQ?

"En principe il faudrait que le CRD nous soumette la façon dont il voit le développement régional de façon à ce qu'on ajuste nos programmations de développement en fonction, entre autre, de ce que le CRD nous dit. Ça ce sont nos principes. Dans la pratique, ce n'est pas tout à fait la même chose."

Q.: Alros c'est l'OPDQ qui établit les objectifs du développement régional dans notre région?

"Non, ce n'est pas nous ici à Rimouski.

Dans la pratique, c'est le ministre responsable de l'OPDQ, M. Léonard, qui établit ces objectifs. Avec l'aide d'une série d'outils qui s'appellent le

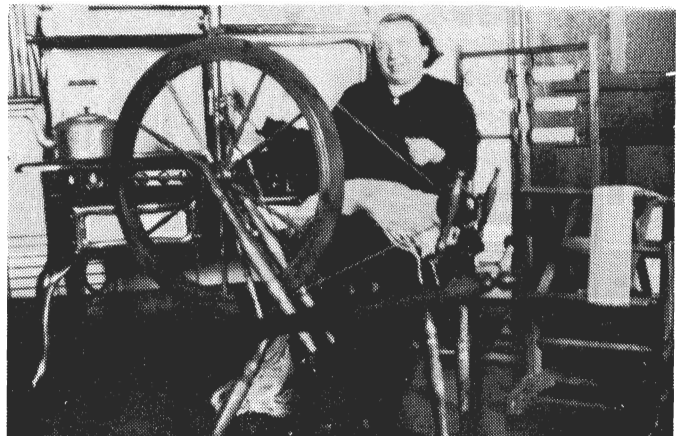
plan d'orientation de l'Est du Québec et les résultats de la consultation qui ont suivi l'énoncé de politique économique du ministre Bernard Landry; ces deux éléments plus notre contexte régional, plus les organismes du milieu dont le CRD, on en arrive au programme que l'on connaît: le programme de développement."

1) Clermont Dugas, *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*. Cahier de l'U.Q.A.R. p. 115.

2) B.A.E.Q., *Plan de Développement*. Cahier 1, p. 43. in Clermont Dugas op. cit., p. 116.



Battage du grain. St-Simon (cté Rimouski). 1930.



Filage de la laine. St-Mathieu (cté Rimouski). Les années "40".